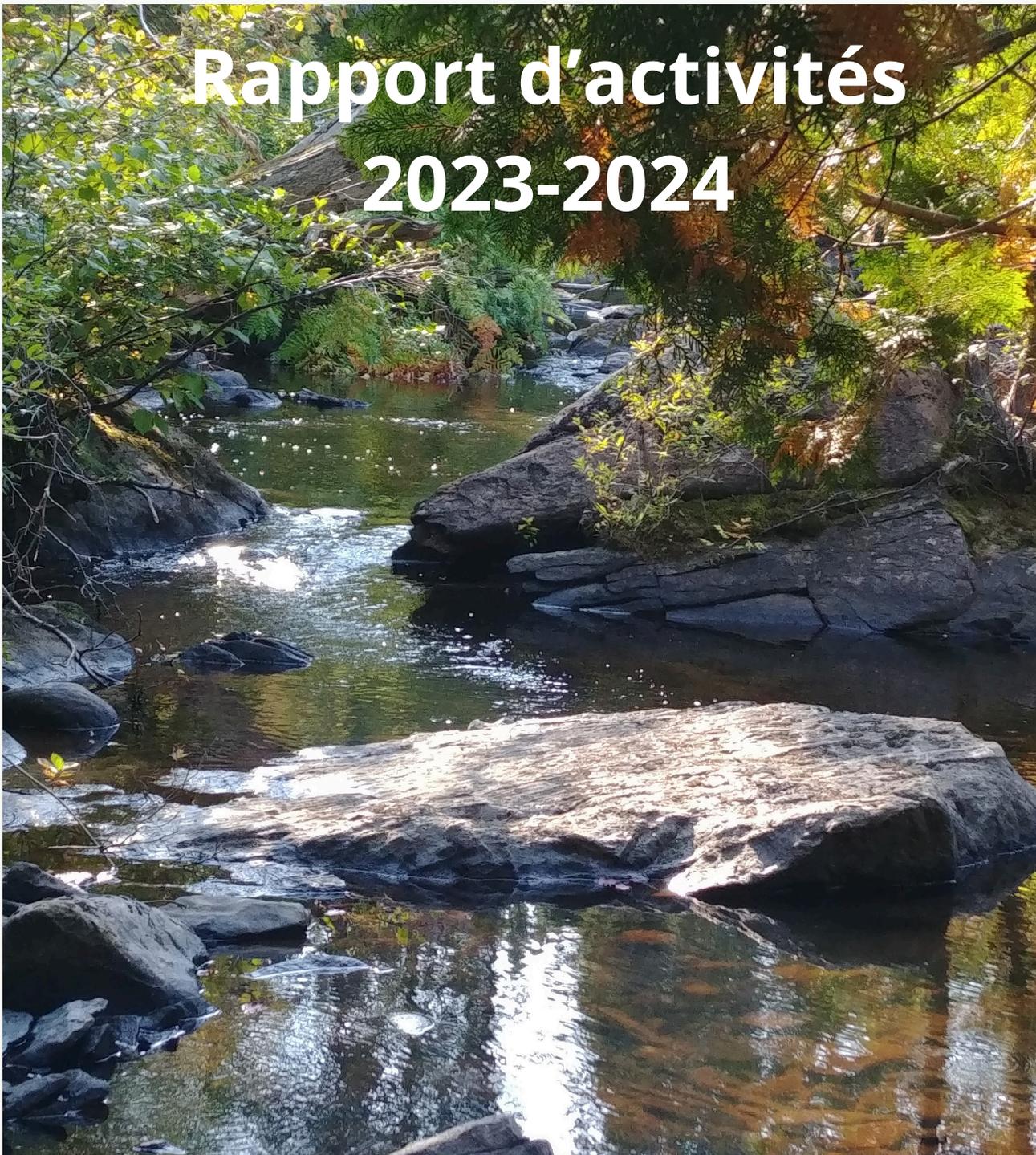


Rapport d'activités 2023-2024



Sommaire

- 3. Introduction
- 4. Message de la direction
- 5. Faits saillants 2023-2024
- 7. Notre équipe au 31 mars 2024
- 8. Notre conseil d'administration
- 9. Notre Plan directeur de l'eau
- 11. Éduquer pour le futur
- 14. Nos projets 2023-2024
- 18. Nos offres de services
- 20. Concertation
- 21. Communiquer
- 22. Mois de l'eau 2023
- 23. Remerciements

Introduction

L'Organisme des bassins versants de Kamouraska, L'Islet et Rivière-du-Loup (OBAKIR) est l'un des 40 organismes de bassins versants reconnus par le gouvernement du Québec en vertu de la loi qui affirme le caractère collectif des ressources en eau. Notre travail est soutenu et guidé par une Table de concertation et un conseil d'administration composés d'intervenants et d'acteurs locaux, tous usagers de l'eau. Notre mandat consiste, notamment, à mobiliser les utilisateurs de l'eau vers l'action de manière à favoriser la mise en œuvre, la cohérence et la promotion de notre Plan directeur de l'eau.

OBAKIR s'intéresse à tout ce qui peut influencer les eaux d'un bassin versant : pollution, espèces exotiques envahissantes, milieux humides, érosion des berges, assainissement des eaux, etc. Nous intervenons donc dans différents secteurs d'activité : agricole, industriel, forestier, municipal, éducatif, associatif, récréotouristique et nos partenaires sont de tous les horizons.

Notre territoire

D'une superficie de 3200 km², notre territoire touche 37 municipalités, 5 MRC, 2 régions administratives et 2 territoires non-organisés. Il comprend 6 grands bassins versants et plusieurs petits bassins versants côtiers.

Ainsi, les belles rivières Kamouraska, Verte, Ouelle, Fouquette, du Loup et Saint-Jean coulent sur notre territoire. Celui-ci compte également plusieurs lacs parmi lesquels les lacs Therrien, Saint-Pierre, Lapointe et aux Loutres.

Nos membres

OBAKIR compte 105 membres corporatifs ou individuels. Tous les citoyens qui résident sur notre territoire d'action, ainsi que les organisations, groupes ou entreprises qui y ont des activités peuvent devenir membre. L'**adhésion** est gratuite et s'effectue en ligne.

Message de la direction

Dans un organisme de bassins versants, la vie n'est jamais un long fleuve tranquille et l'année 2023-2024 n'a certainement pas échappé à cette règle ! Pour notre petite équipe, les projets et les offres de services se sont multipliés et les défis à relever n'ont pas manqué ! Parmi ceux-ci, le renouvellement de notre Plan directeur de l'eau (PDE), un exercice qui aura nécessité de nombreuses heures de réflexion et de consultation afin d'identifier les enjeux des 10 prochaines années et les solutions proposées pour y répondre. Mais ça y est, notre plan pour la prochaine décennie est établi et nous avons déjà commencé à travailler à l'atteinte de certains de ses objectifs.

Traitement des eaux usées, analyse de l'eau des puits privés, solution novatrice pour permettre à un petit ruisseau agricole de renouer avec ses processus naturels de régularisation, lutte contre la berce du Caucase, sensibilisation pour la sauvegarde de l'éperlan arc-en-ciel du sud de l'estuaire, offre éducative accrue...Ouf ! Nous avons réalisé tant de choses en douze mois !

Notre rapport annuel se veut le reflet de toutes ces réalisations, de tous les efforts consentis, des solutions mises en place et des partenariats établis. Il illustre, en mots et en images, l'implication et le dévouement de l'équipe d'OBAKIR, de son conseil d'administration, des membres de sa Table de concertation et de tous ses partenaires. À tous et à toutes, un grand merci !

L'eau est une richesse commune qu'il nous faut préserver, nous ne le répéterons jamais assez. Qualité de l'eau, réserves d'eau potable, inondations, sécheresses, diminution de la biodiversité. Tant de gestes restent à poser. Tant de solutions sont encore à imaginer pour assurer la pérennité de nos ressources en eau.

Certes les moyens d'OBAKIR demeurent modestes en comparaison de la tâche à accomplir. Pour dessiner l'avenir auquel nous aspirons, pour protéger la biodiversité et les habitats aquatiques, nous devons continuer à privilégier la réflexion en commun et l'élaboration de solutions concertées. Nous devons aussi continuer d'expliquer et de convaincre afin que, dans un futur prochain, nous soyons encore plus nombreux à passer à l'action. Plus nombreux à faire le choix de protéger nos rivières et nos ruisseaux, nos lacs et nos tourbières, nos marais et notre eau souterraine. Plus nombreux à réaliser la fragilité de ces milieux et les immenses services qu'ils nous rendent.



Faits saillants 2023-2024

- 1 **Plan directeur de l'eau** : un PDE renouvelé pour la prochaine décennie.



- 2 **Écoles** : conception d'une trousse éducative mettant en vedette l'anguille d'Amérique.



- 3 **Décharge du Collège** : un projet novateur de restauration d'un cours d'eau agricole.



- 4 **Qualité de l'eau** : 121 échantillons analysés.



- 5 **Éperlans arc-en-ciel du sud de l'estuaire**: sensibiliser pêcheurs et acheteurs pour la conservation de l'espèce.

Éperlan arc-en-ciel

Clarification sur la restriction de pêche à l'éperlan arc-en-ciel dans la zone d'exception réglementaire dans la **zone 21**

(du pont Pierre-Laporte aux rivières Sainte-Marguerite (près de Sept-Îles) et des Grands Méchins (à Les Méchins))

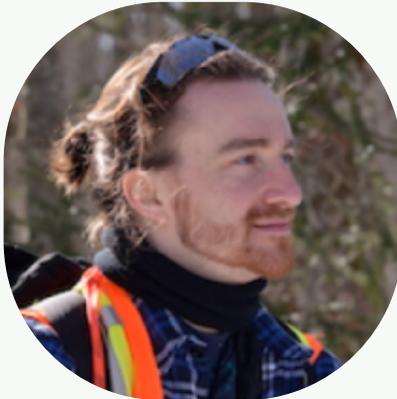


Quota Limite quotidienne de prises	Limites de possession Nombre total de poissons permis en tous lieux et en tout temps	
 60 Éperlans par jour	Sur le site de pêche ou en déplacement Égale à la limite quotidienne de prises permise dans la zone de pêche pour chaque individu 	À domicile Égale à la limite quotidienne de prises permise multipliée par le nombre de personnes y résidant, même si seulement une de ces personnes les a pêchées 
Dates et engin de pêche pour la zone d'exception réglementaire		
Pêche estivale - 1 avril au 19 décembre <div style="display: flex; justify-content: space-around; align-items: center;"> <div data-bbox="277 1455 440 1619">  <p>Appâts: Crevettes mortes et poissons morts NON PERMIS</p> </div> <div data-bbox="548 1455 711 1619">  <p>Engin de pêche: 1 ligne équipées d'un nombre illimité d'hameçons par personne</p> </div> </div> <p>Note importante : cette réglementation s'applique aussi à la pêche blanche effectuée avant le 20 décembre.</p>		Pêche hivernale - 20 décembre au 31 mars <div style="display: flex; justify-content: space-around; align-items: center;"> <div data-bbox="850 1455 1013 1619">  <p>Appâts: Crevettes mortes et poissons morts PERMIS</p> </div> <div data-bbox="1117 1455 1279 1619">  <p>Engin de pêche: 5 lignes équipées d'un nombre illimité d'hameçons par personne</p> </div> </div> <p>Pour voir la liste des espèces autorisées comme poissons appâts morts, rendez-vous sur le site web du gouvernement du Québec.</p>

Nous vous invitons à partager l'information à vos collègues et ami.e.s pêcheurs et pêcheuses! Pour toute autre question sur la réglementation : 1 877 346-6763

Il est interdit de vendre ou d'acheter le produit de toute pêche sportive. Si vous êtes témoin d'actes de braconnage ou de tout geste allant à l'encontre de la réglementation présentée ici, contactez SOS Braconnage au 1 800 463-2191.

Notre équipe au 31 mars 2024



Antoine Plourde-Rouleau
Directeur général



Véronique Furois
Coordonnatrice des opérations



Rose-Marie Lafrance
Conseillère communication



Élise Desage
Professionnelle en gestion intégrée de l'eau

Notre conseil d'administration

- **Benoît Pilotto**, président, maire de Saint-Onésime-d'Ixworth, MRC de Kamouraska
- **Geneviève Pigeon**, vice-présidente, Ville de Rivière-du-Loup
- **Michel Giroux**, secrétaire-trésorier, enseignant retraité, Cégep de La Pocatière
- **Pascale Lemay**, biologiste et enseignante, Institut de technologie agroalimentaire du Québec (ITAQ)
- **Salma Taktek**, enseignante et chercheuse, Biopterre et Cégep de Rivière-du-Loup
- **Jolyane Bourgault**, ingénieur forestier, Groupement forestier Grand-Portage

Plan directeur de l'eau (PDE)



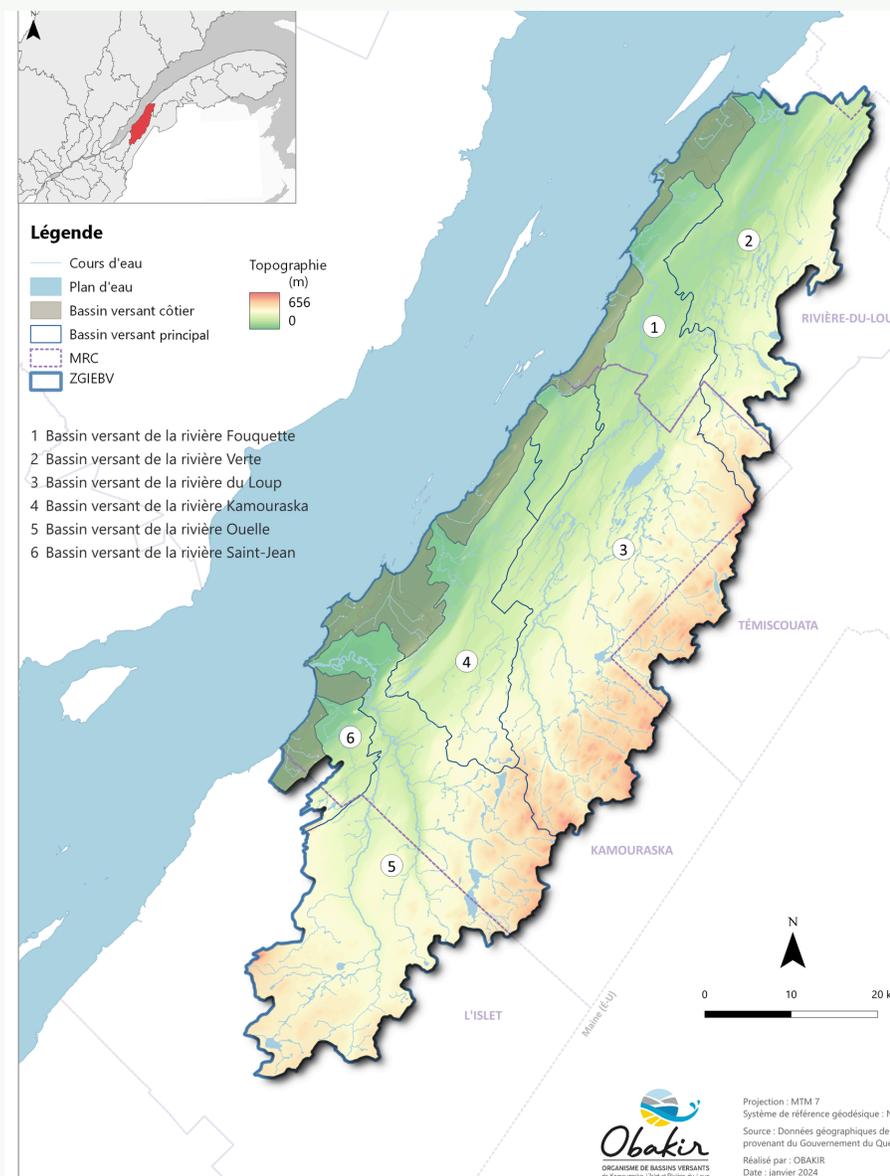
Le Plan directeur de l'eau (PDE), c'est un peu la bible des organismes de bassins versants, le point d'ancrage de toutes nos actions et de nos décisions. Après plus d'une décennie d'existence (2014-2023), le temps était venu de renouveler cet outil stratégique et de mobiliser nos partenaires pour réfléchir aux enjeux présents et futurs de la gestion de l'eau sur notre territoire.

La mise à jour de notre PDE a occupé de nombreuses heures de notre année 2023-2024. Le PDE est réalisé en consultation avec l'ensemble des acteurs de l'eau de tous les secteurs d'activité : économique, agricole, communautaire, municipal, autochtone, récréotouristique. Cette façon de faire facilite les discussions et la diffusion de l'information.

Au cours de toutes les étapes du processus de mise à jour de notre PDE, nous avons pu compter sur la disponibilité, l'expertise et l'implication des membres de notre Table de concertation (TC). De juin 2023 à février 2024, les membres de la TC d'OBAKIR se sont réunis à cinq reprises, soit en sous-comités pour discuter d'enjeux spécifiques ou lors de rencontres réunissant tous les intervenants. Pour alimenter leurs échanges, l'équipe d'OBAKIR a produit plusieurs documents. Parmi ceux-ci, des fiches diagnostiques portant sur les enjeux ciblés comme prioritaires par la TC, soit la qualité de l'eau, l'approvisionnement en eau, ainsi que la détérioration et la destruction des milieux humides et hydriques.

Ce sont les membres de notre TC qui ont décidé des objectifs de la prochaine décennie (2024-2034), des actions à privilégier et des échéanciers pour les mener à terme. Le tout en tenant compte des données disponibles et des projets déjà en cours de réalisation. Le plan de match des prochaines années est ambitieux et les sujets qui y sont abordés sont multiples : bandes riveraines, aménagements durables de cours d'eau en milieu agricole, barrages, zones de recharge préférentielles, restauration des tourbières, etc.

En mars 2024, notre PDE 2024-2034 a été transmis au ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs pour approbation. Nous espérons que ce PDE renouvelé deviendra un document de référence pour tous, un outil d'aide à la décision, un incitatif pour l'action concertée.



Éduquer pour le futur

Chez OBAKIR, nous croyons à l'importance d'échanger avec les gens pour les sensibiliser au caractère essentiel de l'eau et aux actions à poser pour préserver cette précieuse ressource. Se déplacer dans les écoles à la rencontre des jeunes est l'un des axes d'intervention que nous privilégions. Apprendre aux enfants à décoder leur environnement, à connaître les cours d'eau bas-laurentiens, à découvrir les écosystèmes, c'est contribuer au développement de leur conscience citoyenne. De plus, en permettant aux jeunes de découvrir les particularités et les possibilités du territoire qu'ils habitent, nous contribuons à accroître leur attachement au Bas-Saint-Laurent.

Une offre éducative bonifiée

En 2023-2024, nous avons poursuivi le développement de notre offre éducative par l'élaboration d'une trousse pédagogique (jeux, cartes, expériences scientifiques, etc.) dédiée à l'anguille d'Amérique. Cet outil d'apprentissage et de sensibilisation s'adresse aux élèves des 2^e et 3^e cycle du primaire, ainsi qu'à ceux du 1^{er} cycle du secondaire. L'offre éducative d'OBAKIR ne se limite pas aux jeunes. Nos présentations et nos activités, une fois adaptées, peuvent également répondre aux interrogations d'un public adulte préoccupé, par exemple, par les changements climatiques ou la protection des milieux humides.

Enseigner le Kamouraska

Après une pose de plusieurs mois en raison de la pandémie, le programme *Enseigner le Kamouraska* a repris du service. OBAKIR participe, depuis 2015, au volet environnement de ce programme créé par la MRC de Kamouraska. L'activité que nous proposons se déroule en deux étapes. Lors d'un atelier scientifique en classe, les élèves du 3^e cycle du primaire (5^e et 6^e année) découvrent d'abord les macroinvertébrés benthiques (insectes, vers, crustacés, etc.), ainsi que leur rôle de bio-indicateurs pour évaluer la qualité de l'eau et l'état de santé des cours d'eau. Conviés ensuite à une visite le long de la rivière Ouelle ou Kamouraska, les enfants sont initiés au concept de bassin versant et sensibilisés à l'impact de l'activité humaine sur nos cours d'eau.



J'adopte un cours d'eau

Depuis plusieurs années, OBAKIR participe à *J'adopte un cours d'eau* du Groupe d'éducation et d'écosurveillance de l'eau (G3E). Ce programme permet aux jeunes des écoles participantes de vérifier la qualité de l'eau d'une rivière. Au cours du printemps 2023, des élèves de l'école secondaire Chanoine-Beaudet de Saint-Pascal ont adopté la rivière Kamouraska. Sous la supervision d'OBAKIR, deux groupes d'élèves ont ainsi pu tester la qualité de l'eau de la rivière selon un protocole et des paramètres bien établis. Une fois analysées, les données récoltées lors de l'échantillonnage ont été ajoutées à celles des autres participants au programme dans diverses régions du Québec. Les résultats sont rendus disponibles grâce à une carte interactive accessible sur le site du G3E.

Histoire de saumon

Le territoire de gestion d'OBAKIR compte une rivière à saumon, la rivière Ouelle. En collaborant au programme *Histoire de saumon* conçu par la Fédération québécoise pour le saumon atlantique (FQSA), nous permettons à des jeunes de mieux connaître les différentes étapes du cycle de vie de ce poisson et les enjeux propres à cette espèce. Les élèves qui participent au programme ont la chance de suivre le développement des saumons grâce à un incubateur installé en classe. Ainsi, de l'œuf jusqu'à l'ensemencement des alevins dans la rivière, ils assistent à la croissance des poissons et à leur métamorphose. Le programme Histoire de saumon bénéficie du soutien financier de Desjardins Caisse Centre-Est-du-Kamouraska.



Nos projets 2023-2024

Mon Eau, Mon Puits, Ma Santé



Au Bas-Saint-Laurent, 26 % de la population compte sur un puits de surface ou sur un puits artésien pour s’approvisionner en eau potable. Conscient de cette réalité, OBAKIR s’est associé au programme Mon Eau, Mon Puits, Ma Santé afin de sensibiliser les citoyens et les citoyennes à l’importance de faire analyser l’eau de leur puits. Au cours des derniers mois, le programme a été présenté à plusieurs municipalités des MRC de Kamouraska et de Rivière-du-Loup.

OBAKIR agit comme coordonnateur du projet auprès des trois municipalités participantes pour l’année 2024 : Saint-Arsène, Saint-Épiphanie et Saint-André-de-Kamouraska. Première étape, diffuser de l’information et rencontrer les citoyens et les citoyennes afin de faire connaître le programme et inciter les propriétaires de puits à faire analyser leur eau. Lors d’une seconde phase, les personnes qui le souhaitent pourront se procurer des trousse d’échantillonnage auprès de leur municipalité. Une fois les résultats d’analyse reçus, elles pourront, le cas échéant, se tourner vers OBAKIR pour obtenir plus de renseignements ou des conseils sur les actions à entreprendre pour traiter leur eau.

Mon Eau, Mon Puits, Ma Santé est réalisé conjointement par OBAKIR, chacune des municipalités participantes et le CIUSSS de l’UQAR. Le programme est financé par le ministère de l’Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP).

Renaturalisation de la Décharge du Collège

Initié par l'Institut de technologie agricole du Québec (ITAQ), le projet de renaturalisation de la Décharge du Collège vise à réhabiliter les processus naturels de régularisation de ce petit ruisseau typique des milieux agricoles du Québec. Redressé au fil du temps et privé de ses méandres, la Décharge du Collège souffre désormais de plusieurs maux : érosion des berges, accumulation de sédiments, dégradation de la qualité de l'eau.

Tributaire de la rivière Saint-Jean, La Décharge du Collège coule à La Pocatière, sur les terres de l'ITAQ, à proximité de la Ferme-École LAPOKITA. D'une durée de deux ans, le projet de renaturalisation en cours prévoit l'aménagement d'un nouveau chenal afin de favoriser une plus grande mobilité du cours d'eau, la connectivité avec sa plaine inondable et un habitat favorable à certaines espèces fauniques.

OBAKIR, la Ferme-École LAPOKITA, la MRC de Kamouraska, ainsi que le Groupe conseil agricole Côte-du-Sud participent activement au projet. C'est aussi le cas des étudiants et étudiantes du Cégep de La Pocatière impliqués dans plusieurs étapes de la restauration, notamment dans la plantation d'arbres et d'arbustes sur les rives du ruisseau.

Dans les années à venir, la Décharge du Collège servira de vitrine pour illustrer les bonnes pratiques en gestion des cours d'eau agricoles. Le projet bénéficie du soutien financier du Programme de soutien régional aux enjeux de l'eau (PSREE) du ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP).



Amélioration des eaux usées

Soutenues par l'expertise d'OBAKIR et de Collectivités écologiques Bas-Saint-Laurent (Co-Éco), les Villes de La Pocatière et de Saint-Pascal, ainsi que la Municipalité de Sainte-Hélène-de-Kamouraska ont accepté de participer au projet-pilote visant l'amélioration de la gestion des eaux usées.

La première étape du projet a permis d'établir un portrait des installations des trois municipalités participantes afin de connaître leurs besoins relativement à l'optimisation de leurs eaux usées. À cet effet, des solutions sont actuellement testées alors que d'autres seront soumises au personnel municipal et aux élus avant d'être chiffrées et d'élaborer un plan de mise en œuvre des mesures choisies.

Lors de rencontres, les citoyens et citoyennes ont également été conscientisés au rôle qu'ils ont à jouer dans la qualité des eaux rejetées par leur municipalité. Toilettes et poubelles ne doivent pas être confondues ! Les détritres indésirables (lingettes, litières pour chats, gras de cuisson, etc.) jetés dans la cuvette peuvent engendrer des bris coûteux dans les réseaux d'égout et les systèmes de traitement des eaux usées.



Sainte-Hélène et Saint-Pascal ont vu leurs efforts récompensés par l'obtention d'une attestation, phase 2 trois étoiles, pour leur participation au Programme d'excellence en eaux usées – Station de récupération des ressources de l'eau pour les étangs aérés (PEX-StaRRE-EA). La Ville de La Pocatière, pour son bilan 2023, se qualifiera sûrement à son tour et obtenir les trois étoiles.

Le projet d'amélioration de la gestion des eaux usées a bénéficié du soutien financier de la MRC de Kamouraska provenant du Fonds régions et ruralité volet 2 pour l'amélioration des milieux de vie.

Nos autres projets en bref

Qualité de l'eau : d'avril à novembre, échantillonnage mensuel de la qualité de l'eau de nos six grandes rivières (réseau-rivières du MELCCFP).

Berce du Caucase : Nous travaillons toujours à freiner la prolifération de cette plante envahissante. Plusieurs sites du Bas-Saint-Laurent et de la région Chaudière-Appalaches font l'objet d'un suivi et notre équipe continue de répondre aux signalements en provenance de la population.

Des rivières surveillées, s'adapter pour l'avenir : En 2023-2024, nous avons contribué au volet Survol Benthos du programme Des rivières surveillées, s'adapter pour l'avenir. Nous surveillons la santé de la rivière Saint-Jean, de la Grande Rivière, principal affluent de la rivière Ouelle, ainsi que celle de la rivière Saint-Denis dans le bassin versant de la rivière Kamouraska. Sous la supervision d'OBAKIR, les étudiants et étudiantes en biotechnologie du Cégep de La Pocatière collaborent au suivi de nos stations d'échantillonnage. Des rivières surveillées s'adapter pour l'avenir est une initiative du Groupe d'éducation et d'écosurveillance de l'eau (G3E).



Nos offres de services

Éperlans : Le MELCCFP a retenu les services d'OBAKIR pour évaluer si, oui ou non, l'éperlan arc-en-ciel du sud de l'estuaire remonte encore les rivières du Loup et Kamouraska pour y déposer ses œufs. Hé bien oui ! Notre équipe a trouvé plusieurs de ces minuscules œufs accrochés aux roches des rivières concernées.



Lac St-Pierre : Nous continuons à épauler l'Association des propriétaires du lac St-Pierre afin de maintenir et d'améliorer la santé du cours d'eau. En 2023-2024, notre équipe a réalisé une caractérisation des secteurs d'érosion et de ruissellement problématiques afin d'identifier les zones vulnérables autour du lac. Ce projet a bénéficié du soutien financier de la MRC de Kamouraska.

PRMHH MRC de Kamouraska : Nous accompagnons la MRC de Kamouraska afin de favoriser la mise en œuvre de son plan régional des milieux humides et hydriques (PRMHH). Le mandat confié à OBAKIR prévoit, notamment, la mise en place d'un comité technique, l'acquisition de données, la consultation de nombreux intervenants et l'élaboration d'un plan de communication.

Saint-Pacôme : OBAKIR collabore avec la Municipalité de Saint-Pacôme pour la réalisation d'un projet qui vise à mettre en place des solutions vertes afin de répondre aux enjeux soulevés par la gestion des eaux de pluies et de fonte, le ruissellement et l'érosion, les inondations, ainsi que la qualité de l'eau. Ce projet bénéficie du soutien financier du programme OASIS du MELCCFP.

La Pocatière : OBAKIR a contribué à l'élaboration de la politique de l'arbre de la Ville de La Pocatière en effectuant la caractérisation de sa forêt urbaine.

Rivière-Ouelle : Nous sommes partenaires de la Municipalité de Rivière-Ouelle pour la mise en place d'un plan de protection de sa source d'eau potable dans le cadre du Programme pour l'élaboration des plans de protection des sources d'eau potable (PEPPSEP).

Saint-Pascal et Mont-Carmel : La Ville de Saint-Pascal et la Municipalité de Mont-Carmel s'approvisionnent en eau dans la rivière Kamouraska. Soutenues par le PEPPSEP, les deux municipalités ont choisi de collaborer pour mettre en place un plan de protection de leur eau potable. OBAKIR participe au projet à titre d'organisme accompagnateur chargé, notamment, d'inventorier les menaces qui pèsent sur l'approvisionnement et de coordonner les consultations auprès des différentes parties.



Concertation

Concertation ? Un mot clé pour OBAKIR puisque nous outillons et accompagnons les usagers de l'eau dans la mise en œuvre d'actions visant la gestion et la conservation de la ressource. Ainsi, des membres de notre équipe siègent à plusieurs tables et collaborent avec de nombreux comités afin de participer aux discussions et de partager leur expertise. Nous travaillons de concert avec les usagers de différents secteurs afin que leurs projets se concrétisent et que des solutions concertées soient trouvées pour solutionner les difficultés rencontrées. Nous travaillons ensemble à la gestion de l'eau, à la protection des écosystèmes, à la sensibilisation des citoyens et des citoyennes, ainsi qu'aux mesures d'adaptation rendues nécessaires par les changements climatiques.

Nos participations à des comités et tables de concertation :

- Table de concertation régionale (TCR) du Sud de l'estuaire moyen
- Table locale de gestion intégrée des ressources et du territoire (TLGIRT)
- En mode solution nature
- Horizon Nature Bas-Saint-Laurent
- Équipe de rétablissement de l'éperlan arc-en-ciel du sud de l'estuaire du Saint-Laurent
- Comité de suivi sur l'eau Saint-Germain
- Association des riverains du Lac Saint-Pierre
- OSALIS
- Plan d'agriculture durable-biodiversité (en collaboration avec l'UPA)
- Comité professionnel de l'entente sectorielle de développement pour la lutte aux espèces envahissantes au Bas-Saint-Laurent
- Comité de travail de la Rivière-Ouelle et Comité bandes riveraines
- Mycoremédiation Kamouraska



Communiquer



Pour passer à l'action, pour désirer protéger nos ressources en eau, nos lacs, nos rivières et nos milieux humides, les citoyens et les citoyennes doivent apprendre à les connaître et à les apprécier. Ils doivent réaliser la fragilité de nos écosystèmes et comprendre les différents enjeux de l'eau. L'information sur les projets entrepris par OBAKIR et ses partenaires doit donc circuler. Nous devons parler des sujets qui nous préoccupent, susciter les échanges, présenter les solutions envisageables.

De plus en plus de gens nous suivent. La communauté Facebook d'OBAKIR compte désormais un peu plus de 1 000 personnes. Wow ! Pour un petit organisme comme le nôtre, ce n'est pas rien ! D'avril 2023 à mars 2024, 201 publications ont été diffusées à partir de notre page Facebook sur différents sujets : milieux humides, espèces exotiques envahissantes, changements climatiques, destruction des habitats fauniques, etc.

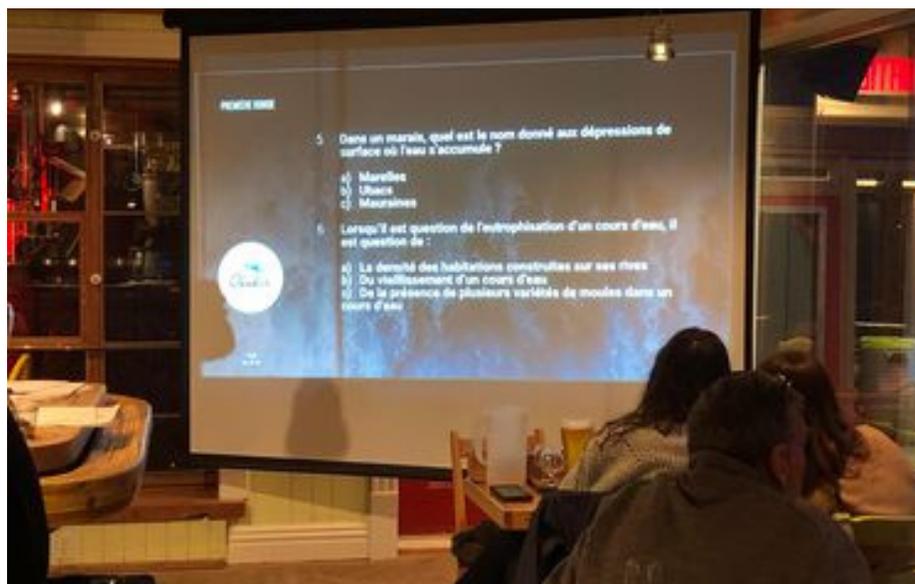
Notre site internet, a connu, lui aussi, un taux d'achalandage record. Quelque 1900 utilisateurs l'ont visité en 2023-2024 pour connaître notre mission ou consulter nos offres d'emploi, nos communiqués, notre Plan directeur de l'eau ou la description de nos projets.

Cette année encore, nous avons rédigé de nombreux courriels à l'intention des municipalités pour les informer des subventions disponibles, des actions à poser pour éviter la prolifération des espèces exotiques envahissantes, ainsi que des forums et des événements pouvant intéresser les membres de leur personnel ou leurs élus. Sept communiqués ont également été transmis aux médias. Tous ont suscité des reportages et des articles dans les journaux régionaux, à la radio ou à la télévision. Notre directeur général, Antoine Plourde-Rouleau, a accordé plusieurs entrevues sur des sujets aussi variés que l'état de la voirie forestière, l'apparition de la moule zébrée dans certains lacs du Bas-Saint-Laurent ou l'importance des corridors fauniques.

Mois de l'eau 2023



Enfin, un mois de l'eau sans restrictions liées à la pandémie ! Pour célébrer l'eau en alliant éducation et divertissement, trois activités ont été organisées. Début juin, un quiz mettant en vedette l'eau et les cours d'eau du territoire d'OBKIR s'est tenu à la Tête d'Allumette. Plusieurs équipes réunies pour l'occasion se sont creusé les méninges pour répondre aux 35 questions concoctées par OBKIR et identifier les 15 extraits sonores diffusés pendant la soirée. Hé oui ! D'Édith Butler à Michel Rivard, en passant par Joni Mitchell, plusieurs artistes ont évoqué l'eau, les lacs et les rivières dans leurs chansons !



En collaboration avec le Musée d'art de Kamouraska, nous avons également permis à 150 jeunes de bénéficier d'une visite guidée pour visiter des expositions en lien avec l'occupation du territoire et son impact sur l'environnement. OBKIR s'est également associé aux Services Jeunesse La Traversée de Saint-Pascal afin d'organiser une corvée de nettoyage des berges du fleuve à Rivière-Ouelle. Une belle façon d'initier les jeunes à l'implication citoyenne et aux gestes à poser pour conserver nos écosystèmes côtiers.

Remerciements

OBAKIR tient à remercier chaleureusement tous ceux et celles qui ont collaboré aux nombreux projets réalisés. Merci pour le partage d'expertise, ainsi que pour le soutien financier de nos actions et de celles de nos partenaires . Merci pour votre écoute, votre temps, vos idées, vos interventions sur le terrain. C'est grâce à vous tous que notre mission se poursuit et que nous maintenons nos efforts pour la conservation de l'eau et la protection de nos écosystèmes.

- Ministère de l'Environnement, de la Lutte aux changements climatiques, de la Faune et des Parcs
- Ministère des Ressources naturelles et de la Forêt
- Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation
- Ministère des Affaires municipales et de l'Alimentation
- MRC de Kamouraska, MRC de Rivière-du-Loup, leurs villes et leurs municipalités
- Collectif régional de développement du Bas-Saint-Laurent
- Fondation de la Faune du Québec
- Desjardins Caisse Centre-Est-du-Kamouraska
- Chaire interdisciplinaire sur la santé et les services sociaux pour les populations rurales de l'Université du Québec à Rimouski (CIRUSSS UQAR)
- Centre intégré de santé et des services sociaux du Bas-Saint-Laurent
- Groupe d'éducation et d'écosurveillance de l'eau (G3E)
- Fédération de l'UPA du Bas-Saint-Laurent
- Nos partenaires agriculteurs et agricultrices
- Groupe conseil agricole de la Côte-du-Sud
- Groupe Pousse-Vert
- Biopterre
- Collectivités écologiques du Bas-Saint-Laurent (Co-Éco)
- Arbre-Évolution
- L'Association du lac St-Pierre-Kamouraska
- Regroupement des OBV du Québec et ses membres
- Première Nation Wolastoqiyik Wahsipekuk
- Groupement forestier Grand-Portage
- Fédération québécoise des chasseurs et pêcheurs
- Fédération québécoise pour le saumon atlantique/Saumon Québec
- Fondation pour la conservation du saumon atlantique
- L'Institut de technologie agroalimentaire du Québec (ITAQ)

- Cégep de La Pocatière et leurs étudiants en bioécologie
- Ferme-École LAPOKITA
- Les élèves et enseignant(e)s, participants enthousiastes des programmes Enseigner le Kamouraska, Histoire de saumon et J'adopte un cours d'eau
- Centre d'art de Kamouraska
- Microbrasserie La Tête d'Allumette
- Musée d'art de Kamouraska
- Les citoyens et citoyennes du Bas-Saint-Laurent et de Chaudière-Appalaches, membres et non-membres d'OBAKIR, qui veillent avec nous sur nos cours d'eau.